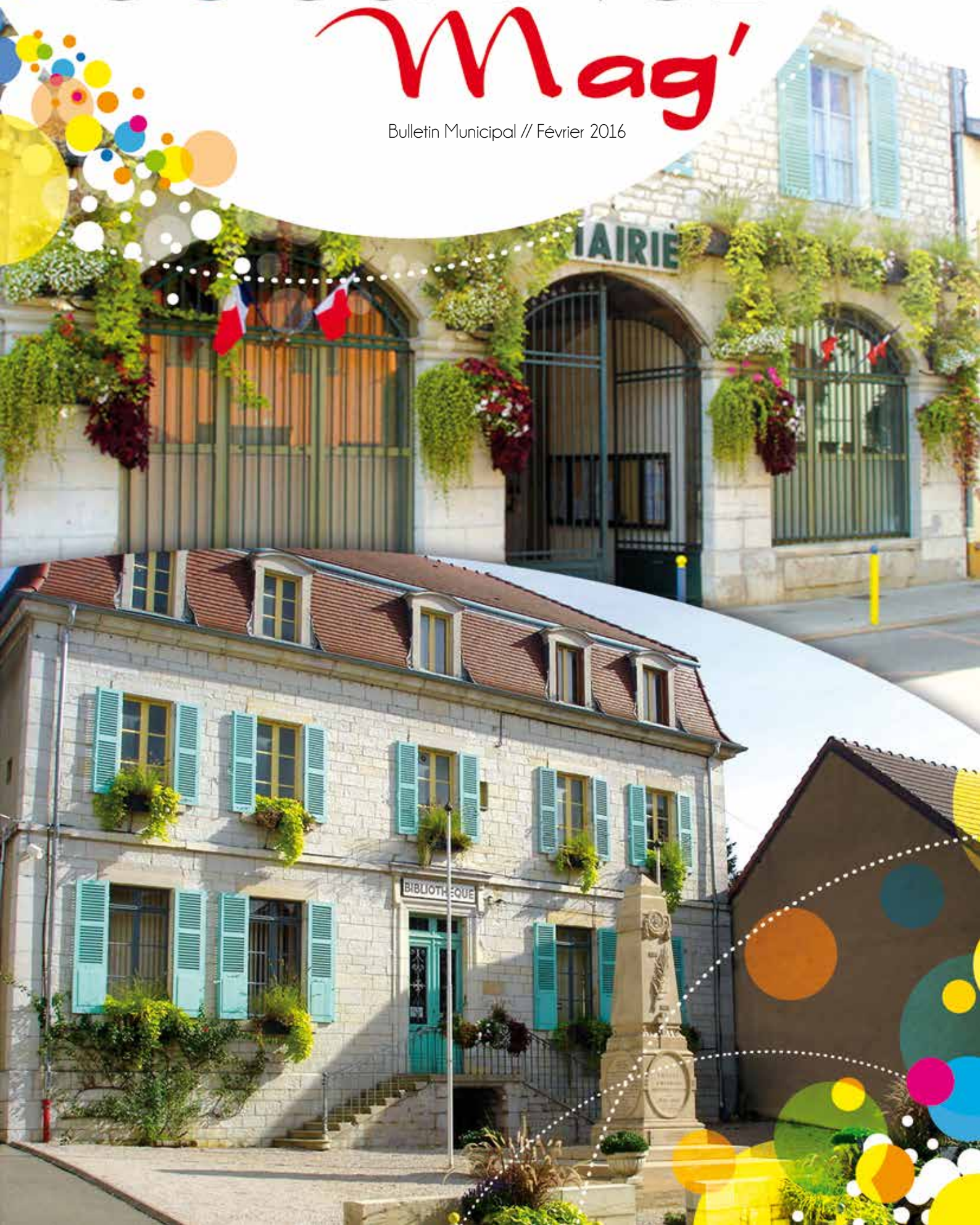


COUSANCE

Mag'

Bulletin Municipal // Février 2016





Près de 1000 visites mensuelles sur le site internet de la commune qui atteint désormais sa vitesse de croisière.

Il permet d'y trouver toutes les informations nécessaires pour vivre et réussir dans notre belle cité.

Facile à utiliser, il permet de disposer de tous les articles qui concernent Cousance et qui apparaissent dans la presse locale. Il permet par ailleurs aux Cousançois d'échanger directement avec l'équipe municipale pour apporter des remarques ou poser des questions.

Vous pouvez aussi télécharger les formulaires CERFA dont vous avez besoin, impôts, ou vente d'un véhicule par exemple, ou encore trouver les réponses à vos questions dans de nombreux domaines, notamment en matière d'urbanisme.

Mairie de Cousance

87 grande Rue - 39190 COUSANCE
Tél. 03 84 85 90 21
Fax : 03 84 85 95 13
mairie.cousance@orange.fr
www.cousance.com

Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

Le vendredi : de 8 h à 12 h
et de 13 h 30 à 16 h.

Le samedi :
de 9 h à 11 h 30
(sauf périodes de congés).

Directeur de la publication : Christian BRETIN // Rédacteur en chef : Philippe ROUX // Rédaction : Christian BRETIN, Philippe ROUX, Dominique PUTIN, Bernard POLY, Nathalie COLONZET // Ont collaboré : Les Présidents d'associations // Photographies : Mairie de Cousance, Associations, Fotolia // Conception : Ly-D, www.ly-d.fr // Impression : PLESSY, 74 rue Saint Désiré, BP 10818, 39008 Lons-le-Saunier Cedex
Tirage : 800 exemplaires // Distribution : Mairie de Cousance

SOMMAIRE

P 3 Editorial

P 4 Développement

L'économie à Cousance
Cimetière : une rénovation achevée
Glutton : mieux et plus !
Rafraichir l'entrée du gymnase !
Kiosque : esthétique et lisibilité
La nouvelle Agence Postale Communale
Des Coulemaches à la Malatière : la reprise du chemin
Fontaine de la place : mettre la tradition aux couleurs du présent
« En Lune » : la réhabilitation est engagée !
PLU Plan Local d'urbanisme
Le futur Verger Conservatoire
Développement du centre bourg : cap à l'ouest
La future Résidence pour Personnes Agées
Améliorer l'entrée nord
Mise aux normes
L'eau potable à Cousance
Station de pompage : une électricité sécurisée.
La défense incendie
La Venelle
Eglise Saint Julien : un patrimoine communal à sauvegarder

P 13 A votre service

Correspondant Info Jeunesse
Recensement
L'ADMR propose un service de téléassistance
Se sortir d'une dépendance : une aide gratuite et discrète
Ascenseur de la Grenette : garantir son fonctionnement
Sirène : des essais nécessaires
Ambrosie et chenilles
Civisme : petit rappel poubelles

P 16 Vie Locale

Repas des aînés
Opération brioches
Fête de Cousance : encore du nouveau en 2015 !
Prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris
Echos d'école
Un carnaval sous le soleil
Journée citoyenne : la mobilisation spontanée !
Lectures communes : une émotion partagée
La boîte à livres
Participation citoyenne
Union Commerciale

P 22 Vie Associative

Culture à Cousance !
Chez nos voisins : Cuiseaux Biennale des Arts 2016
26^{ème} festival de BD de Cousance : histoires de préhistoire !
Festival de Jazz : nuages sur le swing
Voix d'hommes
Séniors : plaisirs et rencontres
Jura Sud Aïkido
Judo Club : toujours le même dynamisme !
Rando des Amicales Donneurs de Sang
Don du sang
Téléthon 2015

P 27 Interview

Anaïs Gauthier : une vocation !
Josette Cottier, sa mission : garantir la propreté de nos salles communales.
Claude Goudot : « Dessine-moi un livre ! »

P 29 Reportage

La Gare de Cousance

P 30 Mairie Pratique



L'année 2015 aura été pour notre équipe municipale une année de plein fonctionnement. Mais cette année 2015 aura aussi profondément touché notre nation par les terribles attentats de janvier et de novembre. Ces violences ont été un choc et auront suscité la compassion et le resserrement de tous les Français autour des valeurs de notre République.

En ce début d'année, je tiens tout particulièrement à vous souhaiter à toutes et à tous une année 2016 pleine d'espoir et de projets, qu'elle vous apporte la réussite et surtout le bien-être au cœur de notre commune de Cousance.

Après plus d'un an et demi de mandat, nous avons déjà mis en œuvre et concrétisé les projets qui étaient les nôtres. Ainsi, les grands axes de développement pour Cousance ont vu le jour mais toujours dans les limites autorisées par notre budget. De plus, l'excellente assise financière de notre commune nous permet d'entrevoir sereinement la mise en œuvre de programmes de développement communaux, mais toujours avec le souci de ne pas augmenter les impôts locaux.

Ainsi 2015 a vu la réalisation des projets suivants :

- La nouvelle agence postale communale est opérationnelle depuis novembre. Elle donne satisfaction aux usagers. De plus, elle a permis de réhabiliter un immeuble au cœur de la Grande Rue et participe ainsi à l'embellissement de nos façades.
- Le parking du cimetière est aujourd'hui terminé. Il constitue une belle réalisation, offrant quinze places supplémentaires, tout en alliant esthétique et modernité, à proximité immédiate de notre bourg centre.
- Les travaux de la zone de loisirs «En Lune» ont débuté avec notamment la rénovation d'un court de tennis. Cette année verra les premières modifications importantes de cette zone qui doit redevenir un lieu agréable et prisé des Cousançois.
- L'espace kiosque sous les Halles, dévolu aux annonces et souvent point de rencontres des habitants, a été réhabilité avec le souci de l'esthétique et d'une meilleure organisation.
- Le dispositif électrique alimentant notre station de pompage et l'éclairage du stade a été totalement remis à neuf dans un souci de sécurité et de mise aux normes.

Le mot du Maire

Chères Cousançoises,
chers Cousançois,

- Le bâtiment de la gare a été acheté dans le but de le transformer en médiathèque.
- L'ancien immeuble Receveur, Rue de la Venelle, en état de péril a été acquis. Sa destruction est programmée dès cette année et apportera espace, lumière et un passage piéton approprié.
- L'entrée du gymnase a fait l'objet de travaux de réfection et d'embellissement qui s'imposaient.
- Une étude a été commanditée auprès d'un cabinet d'architecte afin d'améliorer l'entrée Nord de notre commune. Au-delà de l'esthétique, il y a aussi un impératif de sécurité. Les trottoirs, lorsqu'ils existent, sont souvent défoncés ou inégaux et les voitures circulent beaucoup trop vite. Aussi avons-nous décidé de restructurer, redimensionner et embellir cette entrée, vitrine de notre commune.
- Le dossier relatif au vaste espace qui se situe entre les écoles et le Lotissement du Parc, en bas de Colruyt, est aujourd'hui finalisé sur le plan de son architecture prospective. Ce grand chantier va se mettre en œuvre tout prochainement et s'étalera sur plusieurs années.
- Notre défense incendie est notoirement sous-dimensionnée et très en-deçà des normes préconisées, ce qui implique que nous avons dû décider l'implantation sur plusieurs années de réserves incendie dans différents quartiers de notre commune.
- Notre eau potable traverse des canalisations souvent anciennes et défectueuses, ce qui nous impose des dispositions correctives, certes coûteuses pour notre collectivité mais néanmoins indispensables. Ce chantier est en cours de réalisation.
- La construction d'une résidence seniors était l'un de nos objectifs. Nous venons de vendre à un investisseur privé le terrain situé Rue des écoles, en prolongement du Parking Colruyt, en vue de la mise en œuvre de cette structure immobilière résidentielle.

Mais au-delà de toutes ces réalisations matérielles, nous sommes soucieux d'entretenir le bien-être et la qualité de vie des Cousançois.

Ainsi la Journée Citoyenne qui a réuni plus de cent vingt Cousançois dans le but de réaliser des travaux d'entretien divers sur notre commune, a été l'occasion de réunir nos habitants dans un esprit de grande convivialité et de plaisir partagé. Ces relations intergénérationnelles ont vu aussi leur prolongement dans des moments forts tels que le repas de la fête, la guinguette, le repas des seniors ou même les vœux de la municipalité qui ont réuni plus de deux cent vingt Cousançois.

Vivre dans un cadre agréable, c'est aussi donner de l'importance au fleurissement. Ainsi, notre commune a obtenu le 1^{er} Prix ex aequo dans sa catégorie et le 2^{ème} Prix des Mairies fleuries. Ces beaux résultats témoignent de l'engagement de notre commune et de ses bénévoles.

Enfin, nous souhaitons offrir aux Cousançois l'accès à l'apprentissage de deux arts majeurs. Ainsi sous notre impulsion, sont nés deux ateliers, l'un de musique et l'autre de peinture.

Comme vous le savez, l'équipe municipale et moi-même mettons tout en œuvre pour être à votre écoute et satisfaire au mieux les besoins et les attentes des Cousançois. Néanmoins, nous savons qu'il reste encore de nombreux projets à réaliser afin d'améliorer la vie de la commune, c'est-à-dire votre confort de vie à tous.

Nous sommes tous acteurs de l'avenir de Cousance mais nos potentialités matérielles, financières et humaines nous indiquent que nous pouvons être confiants et optimistes !

Christian BRETIN

L'économie à Cousance



• **Les artisans cousançois** solidement implantés dans notre commune bénéficient d'une bonne image sur le plan de leur professionnalisme. A l'heure où les emplois deviennent une richesse qui se raréfie, il est important de soutenir tous ceux qui les préservent.

• **Nos unités industrielles**, de tailles différentes certes, sont gérées par des entrepreneurs compétents et prospectifs. Dans le contexte assez difficile que nous traversons aujourd'hui, la plupart de nos entrepreneurs tirent bien leur épingle du jeu en se développant et en embauchant même.

• **Nos commerçants** cousançois possèdent, pour la plupart, de bonnes dimensions techniques et relationnelles et ceux qui sont en capacité d'apporter le bon service à la clientèle sont générateurs de lien social pour notre commune.

L'activité économique dans une commune comme la nôtre est logiquement en mouvement. Au début de cette année, nous aurons deux implantations nouvelles sur notre zone artisanale :

• **Romain Petiot**, jeune chef d'entreprise, maçon de son métier, s'installera à proximité de Laurent Courvil.

• **Emilien Michel**, gérant de la SARL EMDE, spécialisé dans l'égoutage et débroussaillage, s'implantera aussi sur cette nouvelle zone artisanale. Nous leur souhaitons à tous deux une belle réussite professionnelle mais nous ne doutons pas de leur capacité à réussir.

Au niveau du commerce, les Cousançois déplorent la fermeture du magasin de la Presse pourtant solidement ancré depuis toujours à Cousance et cher à tous les habitants. Notre municipalité est consciente que cette activité est économiquement difficile. Pourtant, nous nous soucions de la continuité de ce service sous forme d'un vrai magasin affecté à la presse uniquement. Toute approche consistant à commercialiser la presse en dehors d'un commerce dédié à cet effet n'est pas de nature à nous convenir tout comme les consommateurs qui s'en font largement l'écho. Les deux bourgs voisins que sont Cuiseaux et Beaufort disposent de vrais espaces presse. Nous nous devons d'avoir, nous aussi, une véritable offre presse. Aussi avons-nous engagé avec le groupe Colruyt l'implantation d'un magasin de presse au sein de leur structure. Les dirigeants nous ont répondu favorablement et une structure immobilière devrait se mettre en place même si l'aboutissement de ce projet prendra encore du temps.



Concernant les entreprises maintenant, la **Société Debrand**, spécialisée dans l'alimentation animale et les produits phytosanitaires, forte de près de dix collaborateurs et parfaitement gérée vient d'agrandir ses locaux industriels de plus de 300 m².

La dynamique économique à Cousance est effective. Les potentialités sont nombreuses, gageons que cette année 2016 apportera prospérité et développement au monde des professionnels.



Cimetière : une rénovation achevée.

Agrandir le parking du cimetière répondait à de nombreuses demandes des Cousançois. Une opération nécessaire qui constituait aussi une opportunité pour revoir son environnement, mieux l'éclairer et rendre plus discrets les bacs utilisés pour les déchets. Commandité auprès du cabinet architectural Brisé, c'est aujourd'hui une belle réalisation offrant 15 places supplémentaires. L'esthétique a été particulièrement travaillée, avec des matériaux soigneusement sélectionnés, les pavés en sont un bon exemple. Enfin, grâce à des techniques permettant l'économie d'énergie, son éclairage électronique permet une continuité avec celui déjà mis en place sur le bourg, tout en consommant très peu.



Glutton : Mieux et plus !

Les Cousançois se sont maintenant habitués à voir circuler ce gros aspirateur. Car le Glutton gloutonne ! Saletés, détritus, déjections, en avalant tout ou presque, il contribue mieux et plus à la propreté de nos rues. Organisées sur un cycle de cinq tournées hebdomadaires à raison de deux heures chaque jour, son parcours couvre toute la commune, ceci sans bruit et sans fumée puisque l'appareil est électrique.



Rafraîchir l'entrée du gymnase !

Le gymnase est un espace très fréquenté. De multiples associations y ont accès de façon quasi permanente.

Sans compter les deux temps forts que sont le Festival de Jazz et le Festival de la BD, avec pour chacun près de 2000 entrées. Son hall couvert extérieur était devenu fatigué et dégradé. Aussi avons-nous décidé de procéder à un rafraîchissement de celui-ci. Notre blason cousançois a été réalisé par une équipe de Scouts ainsi que les travaux de peinture. L'enrobé devenu très dégradé a été remplacé par un carrelage qui contribue à donner plus d'éclairage à cet espace.



Kiosque : esthétisme et lisibilité

Réhabiliter l'espace sous les halles dévolu aux annonces était aussi un projet auquel nous nous sommes attelés.

« Son état de dégradation ne donnait pas une belle image de la commune. Il fallait le rendre propre et mieux l'organiser ».

C'est aujourd'hui chose faite : davantage d'espace, plus de lisibilité, plus de surfaces. De nouveaux matériaux pratiques et esthétiques ont été employés. L'information est mise en valeur sur quatre parties : la première, très complète relative aux services disponibles sur la commune ; la seconde recense les avis de naissances, mariages, décès, enfin trois

panneaux sont ouverts aux affiches et aux annonces. Une contrainte néanmoins : plus de punaises, mais du scotch pour apposer les annonces. Pour le moment, le choix a été fait de ne pas réglementer cet affichage et de le laisser ouvert librement comme il l'était précédemment. Pour autant, chacun doit respecter les autres annonceurs, veiller à enlever ses messages périmés et être attentif à ne pas souiller l'endroit.



La nouvelle Agence Postale Communale

Notre Agence Postale Communale est opérationnelle maintenant depuis début novembre. Les retours d'appréciation que nous entendons sont plutôt très positifs.

Les Cousançois apprécient ce nouveau local neuf et fonctionnel avec des horaires élargis et mieux adaptés aux attentes des habitants. Ils apprécient aussi la qualité de l'accueil assuré par nos deux collaboratrices, Madeline Thielland et Cécile Dupont. Et puis l'Agence Postale Communale c'est aussi l'accès permanent aux offres du Pôle d'Accueil et de Services qui apportent sans conteste une valeur ajoutée au profit des Cousançois.

Ensuite la nouvelle Agence Postale Communale a été l'occasion aussi de réhabiliter un immeuble au coeur de notre centre bourg et de participer ainsi à l'embellissement de nos façades.

Enfin l'architecture de l'Agence Postale Communale nous a permis de pouvoir créer à l'arrière de celle-ci une salle de réunion de 14 places que notre commune affecte gracieusement à nos associations locales dans le cadre de leurs réunions de bureau.

Bref l'Agence Postale Communale est un nouvel espace propice à la dynamique des échanges et des rencontres des Cousançois !



Des Coulemaches à la Malatière : la reprise du chemin.

De nombreux Cousançois réclamaient la remise en état de ce chemin pratique et très utilisé. Avec la pose d'un revêtement bicouche, c'est désormais chose faite.



Fontaine de la place : Mettre la tradition aux couleurs du présent.

Rue sur la Fontaine, rue de la Fontaine Ronde... Les fontaines qui distribuaient l'eau autrefois appartiennent à l'histoire et à la culture de Cousance. Cependant celle de la place est récente et un peu terne. Afin de l'embellir, pourquoi ne pas l'ouvrir aujourd'hui à l'Art Contemporain ? Une surprise est en préparation, confiée à l'imagination fertile de Loren Venancio, notre artiste locale, mais chut...



« En Lune » la réhabilitation est engagée !

La zone de loisirs « en Lune » est une zone naturelle protégée de toute habitation.

Elle est la première image en entrant dans notre commune côté ouest, mais elle a perdu sa vocation initiale, qui était liée au camping aujourd'hui disparu. Cependant, tout le monde reste attaché à ce lieu synonyme de détente, de loisirs et d'activités sportives et familiales.



Forêts de ce constat, nous avons souhaité donner un nouvel élan à ce lieu vieillissant et devenu peu attrayant.

Afin d'avoir un ensemble cohérent, même si la réalisation se fait en plusieurs tranches, une étude globale, hors terrains de football et équipements associés, a été demandée à Pierre-André Domon, architecte paysagiste. Un projet est donc né, en s'appuyant sur une enquête réalisée auprès d'un panel d'habitants représentant les associations, les élus, et des utilisateurs réguliers. La prise en compte des souhaits formulés, la recherche de l'esthétisme du site et l'amélioration de l'attrait pour toutes les générations ont été les fils conducteurs de la réflexion.

Les principales évolutions envisagées sont :

- L'aménagement de l'ancien espace de stockage industriel en parking pour l'ensemble du site, avec une meilleure sécurisation du passage sous la voie ferrée.
- La suppression d'un court de tennis, remplacé par un espace jeux pour grands, et rénovation du court restant.
- Le déplacement et l'amélioration du skate Park et des agrès du parcours santé, sur des zones plus adaptées.
- La création d'un parcours promenade intégrant la rivière Gizia.

- L'aménagement d'espaces de rencontres et de détente.

La première réalisation aujourd'hui achevée est celle du court de tennis. En 2016, les travaux continueront pour permettre progressivement et sur plusieurs tranches de refaire de cet espace un lieu agréable, où les Cousançois et les Cousançoises auront plaisir à se retrouver, dans un cadre accueillant et verdoyant.

PLU Plan Local d'urbanisme

Le chantier avance. Une première réunion publique de présentation s'est déroulée le 3 décembre.

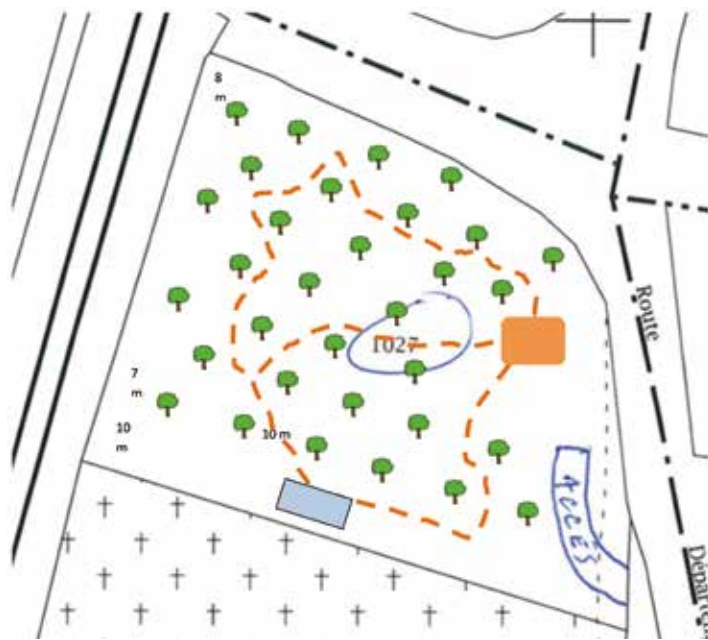
Beaucoup de questions : quels développements envisagés pour notre commune ? Quelles sont les futures zones, constructibles, industrielles, agricoles ou réservées aux seuls jardins ? Débat également sur les règles d'usage propres à chacune : ai-je le droit de construire ? ou de rénover ? Qu'est ce qui sera interdit ? Comment prendre en compte le périmètre très réglementé du château ?

Autant d'interrogations sur lesquelles la commission municipale du PLU réfléchit encore. Une fois ces propositions arrêtées par le conseil, une enquête publique sera ouverte pour recueillir l'avis des propriétaires de terrains ou d'habitations sur la commune, mais plus généralement de tous les habitants.

Dans l'immédiat, chacun peut d'ores et déjà consulter à la mairie l'avancée des travaux, faire des remarques ou des suggestions.

Le futur Verger Conservatoire

Chacun d'entre nous connaît ce grand terrain enherbé qui surplombe la route de la Malatière et le nouveau parking du cimetière.



32 fruitiers : pommiers 18 | poiriers 4 | pruniers 3 | cerisiers 5 | cognassiers 2

Situé quasiment au cœur de notre centre-bourg, il n'avait pas jusqu'à présent de vocation particulière.

Aussi avons-nous décidé de donner à ce bel espace une identité nouvelle à savoir celle d'un Verger Conservatoire.

A cela les raisons sont nombreuses :

- Le Sud Revermont possède une tradition arboricole ancienne et vivace. Ainsi le verger conservatoire est une belle façon de redynamiser et pérenniser cette particularité locale.

- Notre commune, notre territoire dénombrent des amateurs éclairés en arboriculture et qui souhaitent pouvoir greffer, tailler et entretenir les arbres fruitiers.

- Il pourra constituer pour nos écoliers et leurs maîtres un véritable laboratoire grandeur nature au profit de la pédagogie et de la découverte.

- Et bien sûr il en sera de même pour les Cousançois de toutes générations. Car au-delà de la production fruitière qui constitue naturellement un objectif au profit des habitants, il sera un lieu de détente et de promenade. Effectivement son architecture et son organisation intègrent le principe de la déambulation piétonne.

Afin que ce beau projet puisse maintenant se mettre en œuvre rapidement, c'est à nos amis les Croqueurs de Pommes de la Petite Montagne que nous avons confié la maîtrise d'ouvrage de ce Verger Conservatoire.

En tout cas c'est une aventure enthousiasmante qui s'offre à toutes celles et tous ceux qui portent un intérêt à la pérennité des variétés fruitières locales.

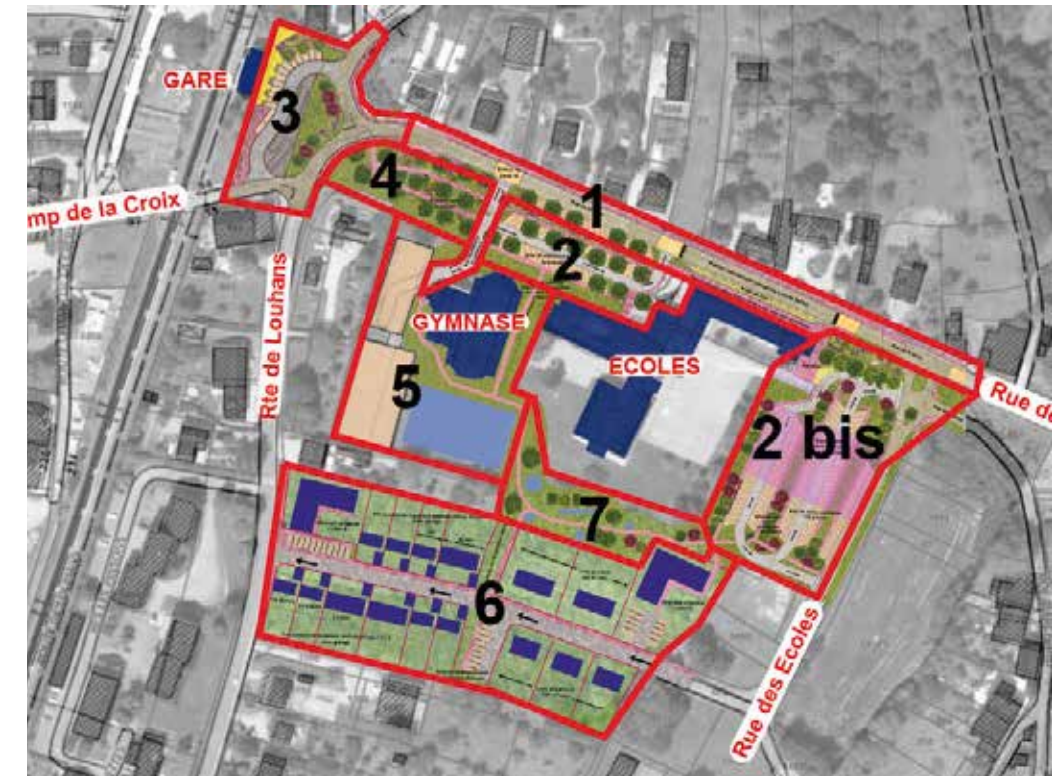


Développement du centre bourg : cap à l'ouest

Il convient d'envisager l'avenir de Cousance avec une vision raisonnable, mais optimiste. C'est dans cet esprit que la municipalité a commandé au cabinet ABCD une étude sur le développement futur de la commune.

Légendes du plan :

- 1 : Aménagements de sécurité Rue de la Gare
- 2 et 2 bis : Gestion des stationnements aux abords des écoles
- 3 : Réhabilitation de la place de la Gare et de ses abords
- 4 : Requalification d'une partie de l'ancien Champ de Foire (Parc urbain)
- 5 : Aménagement des abords du gymnase (stationnements et terrain multisports)
- 6 : Nouveau quartier d'habitations
- 7 : Espace détente et liaison piétonne



Orientée désormais plutôt vers l'ouest, avec le rachat de la gare par la commune, une réserve foncière à l'arrière du groupe scolaire et la future résidence seniors, il faut imaginer la liaison urbaine avec le centre du bourg, le site des écoles et le champ de foire. Un enjeu fort : la sécurité pour les piétons.

Le plan esquisse un ensemble de premières propositions :

• En 1, création de cheminements piétons sécurisés avec une coursive le long des écoles, pose de plateaux ralentisseurs sur la rue de la gare.

• En 2, création de stationnements: le long de la rue de la gare, sur deux bandes et

une voie centrale à sens unique sous les arbres, qui seront évidemment préservés, aménagement (2bis) d'une grande aire arborée sur ce qui est aujourd'hui un parking non réglementé, prévoyant un espace pour la fête foraine sans oublier une mise en valeur du poids public.

• En 3, réalisation d'une boucle à voie unique et de places de stationnement adaptées aux cycles, voitures et poids lourds ou bus.

• En 4, redimensionnement et développement des espaces verts avec des espaces de repos.

• En 5, accès au gymnase, transfert du terrain multisports à l'arrière du bâtiment

pour laisser place à un parking sur son emplacement actuel, cheminements piétons desservant la zone.

• En 6, schéma envisagé pour un nouveau quartier avec :
- 5 lots privatifs destinés à la construction,
- 10 lots composés d'une succession de T3, T4 destinés à la location ou à la vente,
- 1 bâtiment à habitat collectif,
- 1 espace « Petite Enfance ».

• En 7, au centre de l'ensemble de ces aménagements, une zone verte avec des jeux ou un parcours de santé.

La future Résidence pour Personnes Agées

Ce grand projet avance...

Notre commune a vendu dernièrement à l'investisseur chargé de mettre en oeuvre et gérer cette structure immobilière résidentielle, le terrain situé Rue des Ecoles en prolongement du parking Colruyt.



Ce seront plus de 30 logements d'un bon confort de 45m² chacun qui seront proposés à destination des personnes âgées. Les autorisations sont en cours, et les plans s'affinent.

Ces logements sous forme locative concernent les seniors seuls ou en couple qui éprouvent des difficultés à pouvoir rester à leur domicile devenu trop grand, trop éloigné et souvent trop contraignant. En échange, ils pourront bénéficier d'un accueil personnalisé et de prestations que seront le ménage et le repas du midi ou du soir. Une offre moderne et bien adaptée au profit de nos anciens qui souhaitent la proximité des commerces et des services du bourg centre.

Améliorer l'entrée nord

Chacun connaît l'entrée nord de Cousance, longue ligne droite qui n'incite pas toujours à ralentir.

Il devient urgent d'intervenir. D'abord pour un souci de sécurité : les voitures circulent beaucoup trop vite. En effet, à des dépassements de vitesse souvent trop fréquents, s'ajoute une protection insuffisante des bas-côtés avec des trottoirs absents sur une grande partie ou qui, lorsqu'ils existent, sont souvent défoncés ou inégaux. C'est également l'entrée qui connaît la plus forte circulation, dont celle des poids lourds. Des dispositifs alliant la qualité visuelle à la réduction de la vitesse existent : la mise en place d'un terre-plein central en est un exemple, mais ce n'est pas le seul.

A ces impératifs de sécurité s'ajoute un souci d'esthétique, car la chaussée dégradée, les trottoirs discontinus, autant de choses qui ne donnent pas une belle image de la commune.

Si la chaussée relève de la communauté de communes, ses abords restent de la compétence communale. Nous allons donc nous atteler à cette future reprise globale des lieux, en concertation avec la communauté de communes. Dans l'immédiat, le cabinet ABCD a réalisé un levé topographique de la portion considérée, comprise entre l'entrée nord et le carrefour avec la rue de la gare.

Mise aux normes

Tous les bâtiments publics doivent permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite d'ici trois ans. A Cousance, le seul vraiment conforme est celui de l'Agence Postale qui vient d'être achevé. Sont concernés, l'Eglise à laquelle on ne pense pas toujours, s'y ajoutent la mairie, les deux chapelles Notre Dame des Anges et Notre Dame du Chêne, le gymnase, la bibliothèque, la salle des Frères, le bâtiment du boulodrome et la salle de la Grenette.

Des possibilités de dérogation existent lorsque l'adaptation exige des travaux déraisonnables. Fin janvier, tous les diagnostics d'accessibilité ont été réalisés. Lorsque l'immeuble n'exige que de petits travaux, c'est l'équipe municipale qui s'y attellera. Les plus gros travaux d'adaptation portent sur le gymnase et ses sanitaires, la bibliothèque et la salle des Frères. Le budget prévu pour l'ensemble de ces aménagements est proche de 40 000 €.



L'eau potable à Cousance

L'eau que nous consommons à COUSANCE est issue d'une vaste nappe phréatique située « En Lune ».

Notre commune en assure l'entière gestion sous forme d'une régie. C'est-à-dire que nous assurons le pompage, le traitement puis la distribution et enfin la facturation de l'eau potable.

Il convient de noter que la plupart des communes françaises et en particulier celles qui nous entourent, dépendent de syndicats des eaux ou bien de sociétés de distribution. Véolia est notamment la plus connue. Cette particularité qui est la nôtre, nous procure l'avantage de l'autonomie dans nos décisions et notre gestion. Les volumes extrêmement importants de la nappe qui nous alimente et qui ne nous a jamais fait défaut ainsi que la bonne qualité minérale et bactériologique de notre eau contribuent à cette gestion indépendante.

Toutefois cette spécificité cousannoise met en lumière 2 éléments :

- L'un financier, à savoir le prix de l'eau au m³ qui se situait jusqu'à la fin de l'année

2015 à hauteur de 67 cts d'Euros le m³ par comparaison au prix moyen au niveau France qui s'établit à 2 € le m³.

- L'autre d'ordre technique puisque le volume d'eau perdu par les fuites est supérieur à 40 % contre 22 % en moyenne au niveau national.

En d'autres termes, c'est plus de 70 000 m³ d'eau traitée qui chaque année retournent dans le sol et le sous-sol. Ce faible rendement est la conséquence de canalisations dont beaucoup sont anciennes et souvent défectueuses.

Face à cet état de fait notre municipalité a décidé d'agir sur 2 angles.

- Tout d'abord en confiant au SIEC comme maître d'œuvre la mise en place d'un schéma de distribution de l'eau potable qui nous permettra de bénéficier de plans des ouvrages du système d'alimentation en définissant la nature et les zones de distribution.

- Ensuite en mettant en place un dispositif composé de plusieurs débitmètres électromagnétiques qui nous permettront de mieux sectoriser notre réseau, afin d'être immédiatement réactif lorsque des fuites conséquentes viennent à se produire.

L'ensemble de ces dispositions correctives représente un coût pour notre collectivité de plus de 63 000 Euros Hors Taxes.

Toutefois les subventions en provenance de l'Etat et de l'Agence de l'Eau que nous venons d'obtenir s'élèvent à près de 47 000 €, mais sont subordonnées pour certaines à un prix du m³ d'eau qui ne saurait être inférieur à 1 € le m³.

Lors du Conseil Municipal de novembre 2015, les élus dans une très large majorité (1 abstention, 1 contre) ont validé ces travaux et ce prix qui s'inscrivent dans une gestion responsable et prévisionnelle de ce vaste dossier structurant pour notre commune qui est celui de la distribution de l'eau potable à nos concitoyens.

Station de pompage : une électricité sécurisée.

Un chantier qui faisait partie de ces travaux pas toujours spectaculaires, mais pourtant essentiels au service des Cousannois et à leur sécurité.



En l'occurrence, le vieux transformateur du stade, qui comportait du pyralène, produit éminemment dangereux car inflammable et polluant a laissé la place à un appareil moderne. Sans pyralène et surdimensionné, il permet de restituer une énergie de 240 KWh.

La totalité de la distribution a été également reprise. Auparavant, les lignes alimentant les projecteurs du stade et les jeux de

boules portaient de la station de pompage, au risque de la faire disjoncter. Désormais chaque installation est indépendante et la capacité de ce nouveau transformateur répond largement à la consommation de chacune de celles-ci. Ces travaux ont aussi permis d'enterrer les lignes et de doter le stade d'ampoules basse consommation.

La défense incendie

Au regard de la loi, une commune se doit de disposer en permanence de points d'eau afin d'assurer l'alimentation des engins de lutte contre l'incendie.



L'ensemble de ces points d'eau forme la défense extérieure contre l'incendie de la Commune.

Les points d'eau incendie sont constitués :

- Soit par des hydrants normalisés implantés sur le réseau d'adduction d'eau potable (appelés communément poteau d'incendie).
- Soit par des points naturels (mare, étang) ou artificiels (citerne enterrée ou à l'air libre), accessibles et utilisables en tous temps et toutes circonstances.

Dernièrement le Service Départemental d'Incendie et de Secours (le SDIS) a engagé à notre demande une étude portant sur la mesure et l'analyse de notre défense incendie communale.

Les résultats font apparaître que celle-ci est notoirement sous-dimensionnée, et très en deçà des normes préconisées par le SDIS.

Aussi avons-nous décidé de corriger cette déficience afin de protéger les biens et personnes d'une part et pour satisfaire à la réglementation d'autre part. C'est la raison pour laquelle, il a été décidé l'implantation de réserves sur des zones sensibles ou sous-équipées.

Les sections souvent inadaptées de nos canalisations et leur manque de débit ne nous autorisent pas à la mise en place d'hydrants.

Nous avons fait le choix d'implanter ces réserves à travers une planification pluriannuelle afin d'arriver d'ici 4 années environ à un taux de conformité convenable.

Dès ce 1^{er} trimestre, 2 réserves artificielles vont être implantées : une citerne enterrée de 120 m³ à proximité immédiate des écoles. Une réserve à l'air libre de 60 m³ au quartier des Champs Beaux.

Trois implantations sont d'ores et déjà prévues d'ici la fin de l'année (hameau de Fléria, Quartier des Coulemaches, La Malatière, secteur la Rélasse)

Ces investissements sont financièrement lourds pour nos finances communales, mais ils sont aidés à travers des subventions de l'Etat à hauteur de 40 % que nous avons pu obtenir.

La sécurité, la protection de nos concitoyens sont pour notre Municipalité un acte d'engagement fort qui doit passer par la prévention. C'est là ce que nous mettons en œuvre !



Eglise Saint Julien : un patrimoine communal à sauvegarder

L'église Saint-Julien de Cousance et son clocher sont devenus des figures incontournables des festivals de BD qui les glissent dans chaque affiche.

Une belle signature qui marque l'identité de Cousance et qui doit nous appeler à mieux observer ce beau monument que nous finissons par oublier, à force de toujours le voir !

En effet cette église Saint-Julien mérite que l'on s'y arrête. Savez-vous que sa base remonte au 13^{ème} siècle ?

Les traces de l'ancien appareillage de pierres sont encore très visibles. L'édifice a été remanié au 16^{ème} siècle, puis au 17^{ème} et bien sûr au 19^{ème} qui l'a doté de son horloge et de ce clocher assez singulier.

Mais ces campagnes successives de remaniements ne sauraient se réduire à son seul aspect.

Car l'intérieur du clocher, connu des seuls initiés, historiens ou personnels communaux, est un petit résumé de l'évolution des techniques propres à chaque époque : bois, corde et bronze pour les cloches, puis mouvement mécanique pour l'horloge, suivi de son électrification, sans omettre la pose de l'impressionnant paratonnerre, enfin discrète apparition de l'électronique tout récemment.

Bref, un réel patrimoine industriel, qui déroule le temps, mais demande aujourd'hui une rénovation car nous devons rester attachés à conserver soigneusement les marques de cette tradition mécanique et horlogère, tout en mettant aux normes les équipements électriques, afin de garantir la sécurité de tous. Le conseil a donc décidé de prévoir en 2016 une première campagne de travaux pour un budget d'environ 5 à 6000 euros. L'église le mérite.



Correspondant Info Jeunesse

Un nouveau partenariat pour les jeunes de Cousance et du Sud Revermont



d'un premier logement, d'un job d'été (ateliers CV, lettre de motivation, forum annuel pour l'emploi), aide pour monter un projet collectif quel qu'il soit, ou bien encore trouver de l'information sur l'expatriation, l'offre régionale de formation, se former et s'initier à l'informatique, ou aussi, pour ce qui est des loisirs, acheter des billets pour les concerts qui ont lieu au Moulin de Brainans.

C'est Florian DERIBLE, l'animateur du Pôle à Beaufort, qui assurera la fonction de correspondant Info Jeunesse.

A Cousance, notons que les moins de trente ans peuvent d'ores et déjà acheter la Carte Avantages Jeunes à l'Agence Postale Communale de Cousance. La carte coûte 7 €. Le jour de l'achat, il faut se munir d'une photo et d'une pièce d'identité.

Acteur départemental incontournable pour l'accueil, l'information et les services à destination des jeunes, Info Jeunesse Jura, qui s'inscrit dans un réseau régional, est constamment en recherche de relais locaux bien implantés et actifs pour étendre son offre de services : diffusion de la Carte Avantages Jeunes, que beaucoup connaissent déjà, mais également l'appui à la recherche

Pour les jeunes Cousançois, et aussi ceux de toutes les autres communes qui constituent le territoire du Sud-Revermont, le déplacement à Lons-Le-Saunier était bien souvent nécessaire, et parfois problématique, mais ceux-ci pourront à partir de janvier 2016, trouver l'information qu'ils recherchent au Pôle d'Accueil et de Services à Beaufort.

L'Agence Postale Communale au-delà du service postal qu'elle rend aux usagers, héberge le Pôle d'Accueil et de Services complémentairement à la structure beaufortaine. C'est véritablement un service de proximité qui est offert aux Cousançois.

Recensement

La France engage une opération de recensement en janvier et février 2016. Répondre à l'enquête organisée par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) est une obligation prévue par la loi.

Vous pourrez répondre au questionnaire directement si vous possédez internet. Pour ceux qui n'en disposent pas, ou qui ne le souhaitent pas, ce sont des agents recenseurs qui passeront à domicile pour vous rencontrer.

Les communes bénéficient d'une aide de l'Etat pour les recruter. Pour Cousance, trois personnes ont été pressenties : Nicole Dupré, Eric Dauvergne, Josiane Bougaud.

Ces agents qui sont investis d'une mission officielle sont tenus au secret professionnel et disposeront d'une carte tricolore avec photo qu'ils doivent obligatoirement vous présenter.

Faites-leur bon accueil.



La Venelle

Ouvrir, sécuriser, et aérer la Venelle, cette petite rue passant derrière les commerces de la place, tel est le souhait de la municipalité. La démolition programmée d'un bâtiment central, vieux et dangereux, va permettre de créer un puits de lumière, et de la rendre plus gaie et attractive.

Les logements et arrière-boutiques profiteront aussi de cette amélioration de la luminosité. Ce nouveau passage desservant un terrain inoccupé, une réflexion est en cours pour son aménagement.

La création de garages pour des habitants du quartier est une solution envisagée.

Affaire à suivre ...



L'ADMR propose un service de téléassistance

L'ADMR propose un service de téléassistance à toute personne désirant être sécurisée et rompre son isolement. C'est aussi un moyen de prévention.



Ce service convient particulièrement à une personne seule, quels que soient son âge et son autonomie.

La téléassistance est composée d'un boîtier (transmetteur) sur la ligne téléphonique et d'un médaillon ou bracelet qui permet de rentrer en relation avec une centrale d'écoute qui fonctionne 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Cette centrale d'écoute répond aux appels et prévient l'entourage ou les secours si besoin.

Pour l'installation du matériel, un bénévole de l'association prend contact avec la personne qui le demande et se rend à

son domicile, gratuitement. Seul le coût de l'abonnement (27 € par mois) est facturé mensuellement. Cette dépense peut parfois être prise en charge par un organisme social.

N'hésitez pas à prendre contact auprès de l'ADMR pour tous renseignements complémentaires et explications si besoin.

Fernand RAYMOND
ADMR
10 Grande Rue – 39190 BEAUFORT
Tel 03 84 25 19 57

Se sortir d'une dépendance : une aide gratuite et discrète

Notre commune dispose aujourd'hui d'une antenne du CSAPA ou « Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie ».

Deux infirmières, avec si nécessaire, un médecin spécialisé, sont disponibles pour écouter et aider s'ils le souhaitent, toutes les personnes qui ont envie de se sortir d'une dépendance. Si s'arracher à l'alcoolisme reste souvent la première demande, ces dernières années cette notion de dépendance s'est élargie au tabac, mais également au jeu et aux achats compulsifs.

La consultation est gratuite. Ni fichage, ni obligation. L'accueil se fait dans les locaux de l'ancienne médecine du travail, derrière la bibliothèque, chaque dernier vendredi du mois, les matins, de 9h00 à 12h00.



Ascenseur de la Grenette : garantir son fonctionnement

Cet appareil avait été mis en place pour permettre l'accès de la salle de la Grenette aux personnes en fauteuil.

Peu fiable, il ne fonctionne pas toujours. En lien avec la société Schindler qui en a repris l'entretien, il sera doté d'un onduleur, dispositif qui permet d'éviter les micros coupures de courant et devrait donc résoudre le problème.



Sirène : des essais nécessaires

Aujourd'hui, la sirène ne sert plus à mobiliser les pompiers qui le sont par d'autres voies, directement et individuellement.

Néanmoins, il convient de s'assurer de son bon fonctionnement, s'il s'avère de devoir alerter la population pour un événement grave. Aussi pour garantir son bon fonctionnement, elle est désormais testée tous les premiers mercredis de chaque mois à midi.



Ambrosie et chenilles

Une réunion d'information est envisagée sous l'égide de la MSA pour informer les Cousançois sur les moyens de lutter contre ces nuisibles qui se développent sur notre territoire.

Autre nuisible, animal celui-ci : la chenille processionnaire du pin

Remontant du sud, elles arrivent chez nous. Si on lève la tête on peut observer dans les branches de nombreux pins, leurs nids faits de gros voiles filamenteux blancs. Ils sont remplis de chenilles qui sont les larves d'un papillon de nuit. Ces chenilles couvertes de poils urticants peuvent provoquer une irritation grave chez les personnes et les animaux. Par ailleurs, elles se nourrissent des aiguilles de pin, entraînant une défoliation de l'arbre. Au printemps, la colonie, conduite généralement par une femelle, quitte le nid, toujours en procession pour gagner au sol un endroit bien ensoleillé et s'enfouir. Beaucoup de pins des terrains communaux sont envahis et les services techniques sont intervenus en 2015 en utilisant la méthode de piégeage, respectueuse de l'environnement. Les chenilles tombent dans un anneau qui entoure le tronc et aboutissent dans un sac. D'autres méthodes existent : l'échenillage : élaguer les branches qui supportent les nids puis les brûler, ou la lutte biologique avec la pulvérisation sur les aiguilles des pins de toxines produites par une bactérie, que les larves ingèrent et qui les intoxiquent.

Pour vous aider, les techniciens de l'équipe municipale qui ont été formés au repérage et à la lutte contre ces parasites, se tiennent à votre disposition. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de la mairie qui peut aussi vous donner l'adresse d'élagueurs.

Pour répondre aux questions et rappeler les moyens de lutte, une réunion dont la date n'est pas encore arrêtée, sera proposée avec la participation de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Civisme : petit rappel poubelles

Les bacs sont sous la responsabilité de l'usager pour le nettoyage et le rangement. Afin d'éviter certains désagréments, il est demandé de sortir les conteneurs la veille de la collecte et de les ranger à l'abri de la vue dès que possible après le passage du camion.

Dans tous les cas, il est interdit de gêner la circulation des piétons ou des véhicules et de laisser les conteneurs sur la voie publique.

Je prends soin de mes bacs

« Je suis responsable des bacs qui m'ont été remis ainsi que de leur entretien. Pour les garder en bon état, je les nettoie régulièrement et je désinfecte l'intérieur et l'extérieur. »



Repas des aînés

Moment de convivialité attendu et apprécié de nos aînés, le traditionnel repas des seniors a eu lieu le 15 novembre à la Grenette.

Le maire, Christian Bretin, assisté de ses conseillers, a accueilli les convives et a témoigné le plaisir que le Conseil Municipal et le CCAS éprouvaient à perpétuer cette agréable tradition.

Comme d'habitude, les personnes ne pouvant se déplacer ou ne souhaitant pas participer au repas se sont vu offrir un colis gourmand, livré à leur domicile par des bénévoles.

Un soin particulier avait été apporté à la qualité du repas ainsi qu'à la décoration des tables. Les convives sont repartis avec un petit cadeau d'assiette, souvenir de cette sympathique journée animée par Typ Top.



Opération brioches

Depuis 40 ans, l'opération est menée par L'ADAPEI, association chargée d'accompagner au quotidien les personnes handicapées mentales.

Chaque année, ce sont près de 50 000 brioches qui sont vendues dans le Jura par un réseau de 2 000 bénévoles.

Les fonds collectés grâce à la vente de ces brioches permettent de financer de nombreux projets en faveur des personnes handicapées mentales dans le Jura.

A Cousance, cette année 400 Brioches, contre 330 l'année dernière, ont été vendues au profit de L'ADAPEI pour un montant de 2 021 Euros.

Merci aux bénévoles et aux généreux donateurs.



Fête de Cousance : encore du nouveau en 2015 !



La tradition de la fête, c'est chaque année les manèges, la retraite aux flambeaux qui a attiré une centaine d'enfants, les feux d'artifice «En Lune», l'apéritif concert du dimanche sur la Place du tilleul.

Depuis deux années consécutives maintenant, nous avons instauré le «Repas de la Fête» le dimanche midi. Il vise à rassembler les familles et les amis autour d'un repas de qualité dans le cadre d'un décor soigné et avec une animation adaptée au grand nombre de convives. Forte du succès rencontré lors de la première édition, notre municipalité souhaite désormais faire perdurer cet événement chaque année dans le cadre de la fête patronale. Ce pari est réussi puisque cette année encore 250 convives y ont participé.

L'autre nouveauté a été le samedi soir «Cousance dans la Rue» avec une grande rue complètement dédiée aux piétons où la déambulation conviviale était de mise pour tous les goûts et toutes les générations.

«Cousance dans la Rue» c'est un esprit de fête et de bonne humeur. Cette première a constitué un beau moment et nous incite évidemment à renouveler ce dispositif festif.



Prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris

On l'attendait à Cousance cette remise des prix du concours départemental des Villes et Villages Fleuris !

C'est le 5 décembre que le palmarès a été dévoilé au Conseil Départemental. Aussi nos efforts ont-ils été récompensés car 2 classements honorent et récompensent bien légitimement notre commune jugez plutôt :

- **1^{er} Prix ex-aequo** avec Foncine-le-Haut sur 13 communes dont la population est comprise entre 1000 et 5000 habitants pour le fleurissement.

- **2^{ème} Prix ex-aequo** avec Damparis sur 12 communes récompensées dans la catégorie des Mairies fleuries.

Ces beaux résultats sont l'expression de la volonté des élus que nous sommes d'embellir notre cadre de vie, mais ils récompensent aussi les talents enthousiastes de tous les acteurs qui ont su mettre leur imagination féconde et leur engagement à l'obtention de ces 2 prix bien mérités !



Echos d'école

L'école de Cousance dénombre 9 classes pour 208 élèves et la rentrée 2016 s'annonce bien puisqu'aucune suppression de classe n'est à redouter.

Le budget de fonctionnement et d'investissement est assuré par la Communauté de Communes du Sud Revermont, celle-ci ayant en charge la compétence scolaire et périscolaire.

Les parents d'élèves quant à eux participent à diverses actions (fabrication et vente de jus de pommes, vente de bulbes, loto etc...) qui permettent de financer certains spectacles ou sorties.

A noter que cette année, toutes les classes bénéficieront d'une initiation aux Arts du cirque, sous la direction d'Hélène Maître, ex-professionnelle du Cirque de Moscou, avec en point d'orgue, un grand spectacle qui aura lieu au Gymnase le 2 avril. Retenez la date !



Un carnaval sous le soleil

Le 20 février 2015, c'était Carnaval. Prémisse d'un printemps qui s'annonçait, c'est sous un beau soleil que les enfants avaient pris une nouvelle identité le temps d'un déguisement.

Journée citoyenne : la mobilisation spontanée !



Cette première édition de notre Journée Citoyenne a été un grand succès grâce à l'implication de plus de 120 Cousançois qui étaient libres ce jour-là. Les participants peuvent être remerciés pour leur engagement et leur bonne humeur qui restent le gage de la réussite de cette belle journée.

Ainsi les chantiers suivants ont pu être mis en oeuvre :

- Nettoyage et mise en évidence de notre petit patrimoine,
- Amélioration de l'aire du glacier,
- Petites réparations,
- Peinture et lasure au cimetière, à l'église et dans la grande rue,
- Travaux de maçonnerie divers,
- Confection d'un escalier rue du moulin,
- Embellissement et fleurissement,
- Ateliers enfants au centre-ville et au gymnase,
- Ateliers repas...
- bref, un travail colossal !



Mais au-delà du travail accompli, cette journée a été un moment privilégié pour resserrer les liens entre les habitants et entre les générations. Cette journée a permis à de nouveaux habitants de vivre un premier temps fort dans notre commune, et d'avoir un bel aperçu de l'élan citoyen, du travail bénévole...et de la grande dose de bonne humeur qui a émané de cette journée. Et pour les Cousançois de longue date, cette journée les a confortés dans l'idée de participer à cet effort commun dont on ressort grandi, fier de la besogne accomplie et des nouvelles connaissances rencontrées. Un grand bravo également à toute cette jeunesse qui s'est investie avec autant de ferveur.

Cette année nous mettrons bien sûr en oeuvre cette Journée Citoyenne pour en faire à nouveau un temps fort du rassemblement des habitants de Cousance.



Lectures communes : une émotion partagée

Rassembler un public pour des lectures dans des jardins, autour du thème de la première guerre mondiale : tel a été le défi que se sont lancé quelques passionnés de lecture les 24 et 25 juillet derniers.



Il ne s'agissait cependant pas de créer un événement élitiste mais au contraire de réunir petits et grands autour du livre, dans la simplicité et la convivialité. Le pari a été réussi : lecteurs et spectateurs garderont un beau souvenir de ces moments partagés, moments ensoleillés aussi puisque le temps a été particulièrement clément pour cette « première ».

A l'heure du déjeuner, les participants se sont retrouvés autour de Loren Venancio à la Chapelle ND des Anges pour des activités créatives et d'autres lectures. Chacun avait apporté de quoi se restaurer. Joli moment de partage ! Enfin chaque journée s'est terminée par une soirée particulièrement appréciée : la guinguette du vendredi soir avec plus de 40 musiciens et chanteurs bénévoles. Merci au formidable investissement de notre crémillère Karine Doillon ainsi qu'à Marion Tourenne et Marie-Ange Gontara, chevilles ouvrières de la réussite de cet événement musical qui nous invitait à renouer avec les chansons d'avant et après 1ère guerre mondiale dans une convivialité festive. Plusieurs centaines de personnes ont assisté à ce spectacle.

Le samedi soir, ambiance plus recueillie pour le magnifique spectacle de Rose Sarrazin et Hervé Frémieu «Un an sans te voir» sous le préau de l'ancienne école, face à la mairie. Accompagnée de son musicien, Rose a égrené la lecture de Lettres de Poilus et de très émouvants haïkus. Un moment d'émotion particulier lorsque Rose a lu une lettre du Capitaine Louis Lautrey, Cousançois mort au combat le 30 mars 1915.

Laissons le mot de la fin à Lily, lectrice, de Cuiseaux : « Merci de m'avoir invitée à partager cette expérience fantastique qui a permis des rencontres, des échanges, du partage et plein d'émotions. La soirée avec Rose Sarrazin a été superbe, comme une récompense, un cadeau pour nous toutes et tous. »

A noter : une nouvelle édition de « Lectures communes » est en préparation pour fin juillet, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe, si vous souhaitez vous impliquer dans des lectures. Renseignements mairie.



La boîte à livres

Dans le prolongement de l'événement culturel estival « Lectures communes », les organisateurs et la Municipalité ont souhaité installer une « boîte à livres ». Elle se trouve dans le hall de l'Agence postale communale, grande rue. Elle a été conçue, réalisée puis offerte aux Cousançois par notre artiste locale Loren Venancio. Qu'elle en soit vivement remerciée !

Comment fonctionne la « boîte à livres » ? Il s'agit d'une mini bibliothèque en libre accès dont le concept est très simple : chacun peut déposer les livres de son choix, en choisir d'autres, les garder ou les remettre dans la boîte à sa guise.

Cette « boîte à livres » repose donc sur la notion d'échanges et de partages et s'inscrit dans la politique culturelle et associative souhaitée par la municipalité.

Le principe fonctionne bien car la boîte est toujours pleine de livres nouveaux et variés. Cela signifie que les Cousançois l'ont bien adoptée. Bonnes lectures !



Participation Citoyenne

Les Cousançois constatent souvent des actes d'incivilités et de malveillances qui se sont amplifiés ces derniers mois.

Ainsi, la municipalité a choisi de s'engager dans un nouveau dispositif appelé « Participation Citoyenne »

Expérimentée dans plus de 30 départements de l'hexagone, et tout particulièrement chez nos voisins Bressans, la Participation Citoyenne consiste à associer les acteurs locaux de sécurité à une population ciblée, concernée par la sécurité de son environnement, avec et sous contrôle de l'état.

Ce dispositif doit permettre :

- d'accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance
- d'optimiser l'efficacité de la prévention de proximité par la dissuasion.
- de rassurer la population

Dans ce cadre, deux citoyens référents de Cousance, se sont portés volontaires et ont été retenus par le maire pour accomplir cette mission.

Leurs rôles :

- faire remonter le plus vite possible aux forces de sécurité des informations susceptibles de les aider dans leur mission.

Le protocole signé par l'Etat représenté par le préfet, le maire de la commune, le commandant des forces publiques compétentes, s'appuie sur une démarche citoyenne.

Union Commerciale

Un premier prix et de nombreuses initiatives, dont le marché de Noël



Produire une vraie force commerciale en fédérant les commerçants et les artisans de la commune faisait partie du programme municipal. Restait à le mettre en œuvre. C'est désormais chose faite et avec une dynamique suffisamment convaincante pour que le jury présidé par la Chambre de Commerce et d'Industrie ait attribué au printemps dernier à notre union commerciale le premier prix du challenge 2015 récompensant les communes de moins de 2500 habitants, avec une médaille d'or et mille euros.

Forte aujourd'hui de 26 adhérents, l'UCAI (Union Commerciale, Artisanale et Industrielle de Cousance) présidée par Aurélie Ventura, organisait pour la première fois à Cousance un marché de Noël sous les halles. Point d'orgue de cette dynamique

désormais bien installée, cette belle manifestation nous a apporté une magnifique preuve de la réussite de ce pari et nous a convaincus que ce prix décerné était largement justifié. Tous les ingrédients du succès ont été réunis : une organisation parfaitement maîtrisée, un sens de l'accueil remarquable, des animations originales, près d'une trentaine de stands, des ballades en calèche, des plats chauds, un orchestre et bien sûr, le Père Noël. Une foule d'enfants et de parents, souvent venus de loin, ont bravé le froid dans une ambiance conviviale, colorée et musicale. Et puis bien sûr, le traditionnel vin chaud.

Notre Place du Tilleul, entourée par les halles centenaires a servi de décor à cette belle manifestation qui a vu la présence d'un public venu en très grand nombre.

Culture à Cousance !

La municipalité encourage le développement, et soutient les activités culturelles à Cousance.



C'est dans ce cadre que deux nouvelles actions ont vu récemment le jour :

La première

Des cours de peinture sont accessibles, chaque jeudi à la salle des frères de 14h à 17h. MIKA, artiste diplômé des Beaux-Arts et Arts Décoratifs de Paris, propose pour tous les niveaux même débutants une grande diversité de techniques : de la peinture, du dessin, en passant par l'aquarelle, la perspective etc... Sa particularité : une pédagogie différenciée et adaptée aux souhaits de chacun, il n'impose rien, il guide tout simplement.

Pour le contacter :
ATELIER D'ART MONY ET MIKA
46, rue Edouard Vuillard
71480 CUISEAUX- Tél. 06 80 87 53 77
atelierdart.monyetmika@gmail.com



La seconde

Des cours de musique dirigés par l'association DESIDELA. Les intervenants sont installés depuis la rentrée, dans la petite salle du gymnase et proposent des ateliers aux petits et aux grands, tous les lundis et mercredis. On peut déjà s'initier à la guitare et à l'accordéon, puis dans quelques temps viendront le piano, la trompette, ainsi que d'autres instruments.

Pour tout renseignement :
DESIDELA
03 84 25 00 90 ou 06 81 34 03 98
association.desidela@laposte.net

Chez nos voisins : Cuiseaux Biennale des Arts 2016

Depuis sa création, Cousance est impliqué à double titre dans ce bel événement culturel.

En effet, notre chapelle Notre Dame des Anges fait partie des lieux d'exposition de la Biennale. D'autre part, l'association culturelle cousancoise « Itinéraires et Découvertes » fait partie depuis sa création de son Comité d'organisation, en la personne de sa Présidente, Marie-Noëlle Bretin et de sa secrétaire adjointe, Monique Vandroux, aujourd'hui Trésorière de Cuiseaux Pays des Peintres.

A noter également, qu'environ trente cinq adhérents de « Itinéraires et Découvertes » se sont impliqués en 2012 puis en 2014 dans la surveillance des salles d'exposition de la Biennale et de l'accueil du public. Qu'ils en soient une nouvelle fois chaleureusement remerciés et nous ferons à nouveau appel à eux cette année, pour la prochaine Biennale !

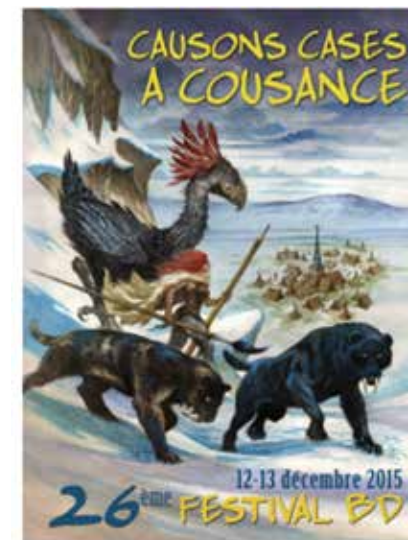
En effet, la troisième édition se prépare. L'exposition phare sera « Les paysages de Vuillard » dans la Galerie d'Hauteville, jouxtant l'Office de Tourisme. Le commissaire de cette exposition sera Mathias Chivot, historien d'art, grand spécialiste de Vuillard et des Nabis. Les invités d'honneur seront le peintre Jacques Truphémus et le sculpteur Olivier Giroud, exposés dans la Galerie du Château des Princes d'Orange. Contrairement à 2014, ces deux expositions dureront douze semaines et accueilleront les nombreux visiteurs qui découvrent Cuiseaux pendant la période estivale. Elles commenceront le samedi 25 juin pour se terminer le dimanche 18 septembre.

Tous les autres événements (salon des artistes contemporains, expositions chez l'habitant, concours de peintres dans la rue, exposition de travaux des scolaires, mur de création spontanée, cinéma, concerts, théâtre etc...) auront lieu entre le samedi 3 et le dimanche 18 septembre 2016.

Le programme précis sera consultable ultérieurement sur :
www.cuiseaux-paysdespeintres.fr

26^{ème} festival de BD de Cousance : Histoires de préhistoire !

Rompant avec le décor de 2014 : chevaux mécaniques et voitures de course, le festival 2015 avait fait remonter le temps au gymnase, choisissant cette fois de le transformer en un paysage sauvage, rochers et silhouettes inquiétantes, entre lesquels les fans de BD, fort nombreux, se glissaient pour découvrir les nouveautés.



«La préhistoire est avant tout une passion personnelle, qui m'habite depuis près de trente ans. Et c'est justement cette passion pour cette période qui précède l'histoire, qui m'a poussé dans la bande dessinée.»

Pour Isabelle Goudot, le choix de ce thème qui passionne les enfants, porté par Antoine Navarro, professeur des écoles et nouveau membre de l'association auprès de ses collègues, a rallié l'ensemble des enseignants de toutes les classes de Cousance et d'Augisey.

«Ils ont accompli un super travail et se sont mis spontanément à notre disposition ! Je les remercie encore.»

Vingt auteurs, tous et toutes venus gratuitement : huit femmes et douze hommes quatre exposants.

Coup de chapeau au passage à Fournier, une célébrité dans le milieu. Il perpétue les aventures de Spirou et reste un fidèle d'entre les fidèles du festival auquel il ouvre son carnet d'adresses. Mentionnons aussi deux artistes locaux : Marie-Ange Gontara et Renaud Dalmais auteurs de « Riflesso ». Vous pouvez trouver le détail de tous les ouvrages et le détail de leurs auteurs sur le site de Cousance ou sur <http://www.causonscasesacousance.fr/auteurs-2015.html>.

Pendant que les parents cherchaient l'album rare ou discutaient avec les auteurs, leurs enfants pouvaient fréquenter l'atelier de maquillage, ou encore observer fascinés, une démonstration de taille de silex, préhistoire oblige !



Emmanuel Roudier

Enfin n'oublions pas que les entrées sont libres. Sans nos mécènes et l'aide des collectivités locales : la commune, la communauté du Sud Revermont, le département et même le Conseil Régional qui soutient les actions en faveur de la lecture, cette gratuité serait impossible. Remercions-les encore !

Le montage financier était abondé par 1 600 € pour Cousance, 2 500 € pour la communauté de communes, 2 000 € du conseil départemental et 2 000 € de la région.

Contacter l'association :
Association ALVE
60 Grande rue 39190-COUSANCE
Tél: 03.84.25.57.08 OU 06.33.54.44.49
alve.cousance@gmail.com
www.causonscasesacousance.fr

Festival de Jazz : nuages sur le swing

Si comme à l'accoutumée, le public s'est pressé aux concerts, Michel Guillot, président de « Jazz en Revermont » l'association organisatrice, trouve la barque de plus en plus chargée.



« LES HARICOTS ROUGES »

« Nous sommes bien aidés : département, Communauté de communes, mécènes, en tout près de 12000 euros et aussi la mise à notre disposition par Cousance du gymnase et des équipes municipales. Mais paradoxalement, le festival est victime de son succès : le public vient en nombre trop important et impose le gymnase. Conséquence : sauf le dimanche où on s'efforce toujours d'y répondre, la déambulation organisée avec un concert chaque soir dans une commune de la communauté devient de plus en plus difficile. »

-Une organisation toujours plus exigeante, renchérit Marie-Thérèse Jouvenceau, car nous sommes peu nombreux. Nous avons besoin de bonnes volontés pour renforcer l'équipe et permettre de maintenir un tarif particulièrement attractif afin que le festival reste accessible à tous. Monter en gamme coûte cher. Nous sommes en pleine réflexion sur la direction à prendre !

Ces interrogations ont été formulées dans un appel que l'association adresse à l'ensemble des amateurs du sud Revermont :

Lettre du Président Michel Guillot :

« Vous avez sûrement entendu parler du Festival de Jazz en Revermont. Vous avez peut-être assisté à l'un des concerts. Vous avez vu la déambulation dans votre commune (à ce jour nous sommes passés au moins une fois dans votre village). Vous avez donc apprécié les spectacles que nous avons présentés. Seulement, pour reprendre l'expression connue, « ce n'est que la partie visible de l'iceberg ».

En effet pour atteindre ce résultat il faut travailler une année entière tant à la recherche de musiciens, de subventions, de sponsors, l'élaboration des supports publicitaires, la mise en place des salles de concerts et autres charges.

Notre but est de vous présenter toujours des spectacles de qualité et d'apporter un peu de culture à travers le Jazz en essayant de rester dans des prix de places très abordables. Pour réaliser tout ce travail nous ne sommes qu'une équipe de bénévoles qui malheureusement diminue un peu chaque année.

C'est pourquoi il faut que nous augmentions nos effectifs. Nous venons donc faire appel



Le trompettiste du groupe LARS DANIELSSON

à chacun de vous pour que notre, votre Festival perdure et s'amplifie.

Plusieurs possibilités vous sont offertes :
- Une adhésion et une aide ponctuelle ;
- Une adhésion et un travail en commission (Artistique et technique, recherche de sponsors, publicité), sans obligations d'assister aux réunions du Conseil d'Administration.
- Une adhésion et participation au Conseil d'Administration. (C'est là que se prennent les décisions et où nous entérinons les propositions des commissions.) 5 à 6 réunions par an.

Si vous voulez venir nous retrouver ou avoir d'autres précisions contactez :
Marie Thérèse JOUVENCEAU
06 87 25 59 92
Florian FRACHET - 03 84 48 97 56
Saeef GONTARA - 06 40 95 08 28
Michel GUILLLOT - 03 84 48 96 43
Daniel RAFFIN - 03 84 25 02 38
Nous comptons sur vous.»

Signé Michel Guillot

Voix d'hommes

6 ans, l'âge du chœur du BON PAYS, 34 voix qui chanteront en 2016 à Cousance, dans l'Ain, la Saône et Loire, Lyon, en Pologne... et sur un CD.

Les amateurs désireux de se joindre à cette équipe sympathique et dynamique pour s'essayer au chant peuvent les rejoindre. La connaissance du solfège n'est pas obligatoire.

ENEZ LES REJOINDRE !

Répétitions salle de la Grenette ou salle des Frères, le vendredi 17h00-19h00.

Contacts :

Gérard Besançon 07 82 13 72 13

Jacques Fléchon 03 84 85 91 41

Mail : lechoeurdubonpays@orange.fr



Séniors : plaisirs et rencontres

«L'association du 3^{ème} âge «L'Etoile» de Cousance recherche des nouveaux membres pour les rencontres cordiales qui ont lieu tous les mardis à 13h 30, rue de Bresse, à la salle des Frères. (Jeux de cartes, de société,...)

Les personnes intéressées peuvent se rendre directement sur place le mardi ou prendre contact avec le président : Gérard Balland au 03 84 85 97 52.



Jura Sud Aïkido



Jura Sud Aïkido est une école d'art martial créée en février 2015 par Daniel Duverneuil, président et professeur bénévole. L'aïkido est un art martial dépourvu de toute violence, mais qui peut s'avérer d'une redoutable efficacité à tout moment. Il se pratique en harmonie avec le partenaire, sans danger et sans distinction de niveaux, d'âges et de condition physique. Les pratiquants les plus aguerris aidant les débutants. Ainsi, l'aïkido n'est pas seulement une technique de combat mais devient un art de vivre, une philosophie.

« Nous organisons des démonstrations lors des forums et participons aux manifestations comme le Téléthon. L'école se déplace également lors des nombreux stages régionaux et nationaux. »

Renseignements

Sud Aïkido - Gymnase municipale

4, rue de la gare - 39190 Cousance

Tél. 06 45 45 38 10

jurasudaikido@gmail.com

site : aikidojura39.com

Judo Club : toujours le même dynamisme !



Cloé, Audric, Emma

Les jeunes compétiteurs bien encadrés et avec le conseils avisés de Vincent Vieille-Marchiset ancien champion d'Europe, ont fait briller en 2015 le Jura et leur club.

Le palmarès :

- Audric Ferrand : 3^{ème} au championnat du Jura,

- Emma Gonnot : championne de Franche-Comté à Besançon

- Cloé Césario : seconde au championnat du Jura

Rando des Amicales Donneurs de Sang



La traditionnelle randonnée organisée par l'amicale des donneurs de sang correspondant à la journée mondiale du sang, la fédération du Jura a souhaité en faire un événement départemental. L'équipe locale a donc pris en charge l'organisation avec le soutien des autres amicales jurassiennes.

Action réussie avec la participation de près de 500 randonneurs, lors de cette belle journée placée sous le signe de la convivialité et bien sûr de la solidarité.

Don du sang

En 2015, 483 poches de sang ont été prélevées lors des collectes.

Afin de battre ce score, et de répondre au besoin de plus en plus grand en produits sanguins, 6 prélèvements seront réalisés en 2016, les vendredis entre 16h et 19h30 :

- 22 Janvier, à Cousance
- 25 Mars, à Cousance
- 27 Mai, à Cousance
- 30 Septembre, à Cousance
- 30 Octobre, à Cousance

- 29 juillet, à Beaufort.

Les collectes de plasma ont repris au cours de l'année 2016. Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à vous manifester.

Enfin, le 17 avril, préparez vos baskets, pour la traditionnelle randonnée annuelle.

Venez nombreux !

blog de l'amicale :
amicaledondusangcousance

Téléthon 2015

Samedi 5 Décembre 2015 – Le Club de Basket s'est habillé aux couleurs du Téléthon.



A l'occasion du téléthon 2015, le club de basket a organisé une journée sportive. Celle-ci a débuté tôt le matin avec tout au long de la matinée des matchs de championnat jeunes. La journée continue l'après midi avec un tournoi baby et mini poussins. Tous peuvent affronter des équipes venues de tout le Jura. Ce tournoi se termine par la venue d'une personne bien attendue... Le Père Noël et un lâcher de ballons.

Place ensuite aux clubs de sport cousançois amis : le twirling bâton et l'aïkido qui, chacun leur tour, nous offrent une démonstration de leur pratique.

Enfin, la journée se termine par le traditionnel tournoi loisir nocturne.

Sept équipes ont pu s'affronter lors des matchs. Tous ont ensuite pris part à un repas préparé par des bénévoles. Ce repas qui fut une nouveauté dans l'organisation du Téléthon a été une grande réussite avec 59 convives qui ont dîné ce soir-là.

L'ensemble des associations cousançoises participant au téléthon (n'oublions pas les manifestations qui ont lieu en parallèle sur la place du marché de Cousance), ont permis de réunir la somme de 3160 € au profit des enfants malades.



Anaïs Gauthier : une vocation !

Vous pouvez souvent la voir dans la rue où sur un chantier aux côtés de l'équipe municipale : Anaïs, une jeune fille de seize ans, stagiaire en contrat d'apprentissage, pour trois ans.



Nous devons accueillir des jeunes et les former, c'est aussi le devoir civique d'une municipalité.

Anaïs prépare un bac pro « Gestion des milieux naturels et faune » au CFA de Montmorot.

- Les espaces verts faisaient partie de mon programme et j'apprends énormément avec les agents municipaux. Ils ne sont jamais en panne d'idée et m'apprennent les techniques, mais aussi les trucs du métier. Je tourne sur les différents postes et il y a énormément de choses à savoir.

Mais l'ambition d'Anaïs est d'être garde-chasse. :

- Evoluer au milieu de la nature, faire en sorte qu'elle soit respectée, je m'imagine bien dans ce métier. Il y a très peu de femmes garde-chasse.

La sélection est exigeante : 1500 candidats pour moins de cinq cent postes.

Un métier qui répondrait aux passions d'Anaïs, qui a obtenu son permis de chasse et pratique l'équitation.

Josette Cottier, sa mission : garantir la propreté de nos salles communales.

Et quelquefois passer derrière les autres !



« Je nettoie qu'une fois par semaine les salles mais beaucoup pensent que le ménage est fait tous les jours ».

Et ce sont souvent les utilisateurs négligents ou guère soucieux de faire un minimum de nettoyage ou de rangement après leur passage, qui sont les plus prompts à réclamer !

Josette est arrivée à Cousance en 1979.

« C'est en 1993 que j'ai été employée par la municipalité comme agent d'entretien. Au début avec mon mari nous nous occupions du club de musculation. Je pratiquais ce sport mais me chargeais aussi du ménage du gymnase.

Puis de fil en aiguille, mon activité s'est étendue aussi à l'école, à la mairie, à la salle des fêtes. Aujourd'hui, avec les écoles, je fais 21h30 hebdomadaires. Je commence à 5h /5h30 avant les ouvertures des bureaux, puis le soir m'occupe du groupe scolaire une fois les classes terminées ».

Josette a trois enfants, une fille responsable de ressources humaines, un fils chauffeur routier, la dernière assistante juridique en assurances. Un loisir : la musique, plutôt rock.

« J'aime bien « Les infidèles » un groupe Lédonien ».

Claude Goudot : « Dessine-moi un livre ! »

La bibliothèque, établissement municipal, où officie Claude Goudot vous accueille deux jours par semaine les mercredis après midi et les samedis toute la journée.



- Le cadre peu paraître vieillot, mais avec notre petite équipe de bénévoles, nous sommes attentifs à mettre en rayon des ouvrages modernes et récents. Je les renouvelle régulièrement et je peux aussi répondre aux demandes car la bibliothèque a une convention avec la Bibliothèque Départementale.

Au début de son activité, Claude était secrétaire chez Chambon. L'aventure de la bibliothèque a commencé en 1984, avec le maire d'alors, Monsieur Boudet.

- Lui aussi aimait les livres ! Il voulait une bibliothèque et nous l'avons inaugurée d'abord dans une partie de ce qui est au-

jourd'hui la médecine du travail. Ensuite, nous avons pu investir l'ancienne école où nous sommes aujourd'hui.

De son côté, Claude s'est formée : un an de formation et de stage avec l'Association de Bibliothèques de France et un diplôme équivalent à celui d'assistante de bibliothèque. Avec ses trois enfants, qui partagent sa passion, elle se rend chaque année au salon du livre à Paris pour rencontrer les auteurs.

Mais pourquoi ne pas priver l'écrit des images ? Le festival de BD que Cousance organise depuis... vingt six ans, est né d'un petit groupe de Cousançois.

- Nous avons organisé les premières fêtes de la musique, mais nous voulions aller sur la lecture et la BD restait une bonne opportunité. Nous avons donc créé l'association « Lire ; Voir ; Ecouter », avec Jo Petitjean qui tenait une librairie à Lyon.

Depuis, le succès du festival ne se dément pas et Cousance attire chaque année une foule d'amateurs, autour de quelques grands auteurs qui acceptent à tour de rôle de dessiner l'affiche. La fameuse affiche où il existe une exigence incontournable : représenter le clocher !

La gare de Cousance

La gare fait partie de notre patrimoine local depuis maintenant plus de 150 ans. Bien rares sont les Cousançois ou habitants des villages voisins qui n'aient un souvenir ou une anecdote liés à ce bâtiment.



Si l'on remonte assez loin dans le temps, quelques images affluent pêle-mêle : l'arrivée estivale des Lyonnais ou Parisiens qui revenaient dans la maison familiale, la visite d'un oncle ou d'une tante que l'on ne voyait qu'une fois l'an ou bien encore l'arrivée joyeuse des appelés du contingent sans oublier hélas parfois le départ dans les larmes, de soldats qui repartaient pour l'Algérie. Plus proche de nous, salariés, lycéens ou étudiants connaissent encore aujourd'hui parfaitement le quai de la gare de Cousance.

Cette gare est plus encore chargée de souvenirs pour ceux qui l'ont habitée d'abord, familles du « chef de gare », et puis aussi pour ceux qui ont habité la « rue de la gare ». Maintes recommandations étaient faites aux enfants afin qu'ils n'approchent pas les voies, pas plus que le « quai » (actuel emplacement du bâtiment Debrand) qui sentait pourtant si bon le grain ! Une voie d'ailleurs traversait ce quai afin de faciliter le chargement ou déchargement des marchandises. Il y avait d'ailleurs un trafic important entre la gare, ce quai et nos commerçants ou industriels locaux : SICM Chambon, établissements Jean Ferrier, Claude Petit, brasseur et marchand de charbon (ce dernier recevait 3 wagons de charbon par mois !), les établissements Gavand / Cottier poulaillers, la maison Roposte etc...

Une autre image reste aujourd'hui indissociable de la gare de Cousance, il s'agit de « Mademoiselle Jeanne », aujourd'hui disparue, notre dernière chef de gare : connue et appréciée pour son extrême gentillesse, elle participa à l'embellissement de la gare grâce à son goût et sa passion pour les fleurs. Ses jardins faisaient l'admiration de tous les voyageurs.

Enfin, la gare de Cousance a été connue par des générations de jeunes gens, Cousançois mais venant aussi de Lons, Bourg et même Chalon : ils ne prenaient pas le train mais se rendaient ... au dancing du restaurant de la gare !

Depuis quelques années, ce beau bâtiment n'est plus un bureau d'accueil du public, même si quarante personnes utilisent quotidiennement les services de la SNCF, c'est pourquoi celle-ci a décidé de vendre ces locaux. Quelques Cousançois s'en sont émus et ont rencontré le Maire : la décision a été prise par le Conseil Municipal de racheter ce bâtiment emblématique et de conserver ainsi ce patrimoine pour les Cousançois. Notre territoire ne possédant pas de Médiathèque, la gare devrait trouver dans les années à venir une nouvelle destinée. Proche du centre, des écoles, du Centre de loisirs et de la future résidence seniors, nul doute que ce centre culturel sera un attrait supplémentaire pour Cousance.

Un peu d'histoire :

C'est en 1853 que les membres du Conseil Municipal de Cousance ont été appelés à donner leur adhésion au projet de « ligne de chemin de fer » reliant Besançon à Bourg en Bresse. Or, ce n'est qu'en 1863 que le projet prend forme. L'emplacement est choisi, la gare se situera à l'ouest de la commune et à 500 mètres de la Route impériale N°83. Il fallut également imaginer le tracé du chemin conduisant de la route impériale (actuelle grande rue) à la gare. Le tracé fut adopté après maintes discussions entre la commune et la Compagnie de chemin de fer (délibération du 15 février 1863). Il s'agit du chemin vicinal N°2 dit « de Marchand partant de la route impériale entre les maisons Clément et Buchaillat » et qui aboutit « en face de la porte principale de la maison de la gare. » (actuelle rue de la gare). Pour ce chemin conduisant à la gare, d'importantes dépenses ont été engagées par la commune afin d'acquérir des terrains, souvent plantés de vignes, après expropriations ou cessions volontaires. Imagine-t-on les bouleversements matériels et sociaux qu'ont du engendrer tous ces travaux au XIX^{ème} siècle dans notre commune ?

Pour la « petite » histoire, sachez que l'un des aïeux de Jean-Paul Milland, dont la maison familiale se trouve justement Rue Marchand, a quelque chose à voir avec la construction de notre chemin de fer. Son arrière-grand père, Pierre Milland, était un un trimardeur (ouvrier qui allait de ville en ville pour trouver du travail). Pierre Milland était originaire de Mauras en Valloire dans la Drôme et il faisait partie d'une équipe qui a participé à la construction de notre voie ferrée. C'est alors qu'il a rencontré une jeune Cousançoise, mademoiselle Guichard (parente de Françoise Fassy, née Brémenson) : il l'a épousée et s'est donc fixé au village. Ils ont eu un fils, Victor, le grand-père paternel de Jean-Paul, qui fut aussi... valet de chambre chez Feydau ! Et le Victor de l'une des pièces de théâtre de Feydau n'est autre que Victor Milland, de Cousance ! Mais là, c'est une autre histoire qui mériterait un autre article ! Pierre Milland et son épouse ont créé un magasin de graines en face de l'ancien magasin de fruits et légumes de Maurice et Odette Milland, que toute une génération de Cousançois ont bien connu.

Le grand-père maternel de Jean-Paul était quant à lui propriétaire de l'Hotel de France, en face du cabinet actuel de Mr Noël, kinésithérapeute. Avant la seconde guerre mondiale, il accueillait les voyageurs venant de la gare, allant parfois les chercher avec sa voiture taxi. Cet hotel avait une belle notoriété à l'époque.

Voici donc comment bien souvent petite et grande Histoire se mêlent ! Si vous aussi, avez des anecdotes sur notre gare, n'hésitez surtout pas à venir nous les raconter !

Merci à Françoise et Marc Fassy pour leurs recherches historiques.
Merci à Michel Chaux et Jean-Paul Milland pour leurs précieux renseignements.

Médical et Social

Numéros d'urgence

- Gendarmerie : **17**
- Brigade de Beaufort : **03 84 25 00 83**
- Police Municipale : **06 08 83 18 96**
- Pompiers : **18**
- Caserne de Cousance
Adjudant CHARVET : **06 81 25 13 03**
- SAMU : **15**
- Appel d'urgence européen (mobile) : **112**

Médecins

- VOISIN Florent : **03 84 48 98 66** (Cousance)
- ROTA Jean : **03 84 48 98 67** (Cousance)
- CHRISTIANO Mirko : **03 84 25 04 57** (Beaufort)
- BAU Patrice : **03 84 25 08 20** (Beaufort)

Besoin de joindre un docteur : **39 66**

Dentiste

- BONHOMME Jean-Yves : **03 84 48 98 76**

Kinésithérapeutes

- NOEL Eric : **03 84 85 99 24**
- BRETON Loïc : **03 84 85 99 24**

Infirmières

- REFFAY Christine : **03 84 85 90 33**
- GIRARD-FORET Bernadette : **03 84 85 90 33**
- SEVESTRE Delphine : **03 84 85 90 33**

Pharmacies

- Pharmacie du Jura : **03 84 85 90 34** (Cousance)
- Pharmacie du Sud Revermont : **03 84 25 04 55** (Beaufort)

Ambulances et Taxis

- Bresse Revermont Ambulance Services : **03 84 48 92 82**
- Ambulance VSL MICHEL : **03 84 48 39 78**
- Cousance Taxi : **03 84 48 97 38**

Aide à la personne

- Association Départementale en Milieu Rural (ADMR) : **03 84 25 19 57**
- Service Infirmier à Domicile (SIAD) **03 84 25 16 33**
 - Multiservices personnalisés pour faire face aux difficultés physiques
 - Portage des repas
 - Téléassistance
- Action de Soutien, d'Aide et de Présence Humanitaire (ASAPH)
Centre d'appels LYON ESPOIR **04 72 70 95 10**
tous les soirs de 19 h à 23 h
www.asaph-lyon.com

Addictologie

- CSAPA de Cousance
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
Tabac, jeux, achats compulsifs...
Entretiens infirmiers
Le dernier vendredi de chaque mois de 9 h 00 à 12 h 00
Discrétion assurée
60 Grande Rue - Tél : **07 83 89 85 29**
e-mail : csapalons@orange.fr
www.csapa-jurasud.fr

Maison de retraite

- EHPAD DE BIAN : **03 84 87 01 65**

Assistante sociale

- VERMEIL Patricia
Permanence mercredi après-midi de 13 h 30 à 16 h 30
au Centre Médico social (en face de la Mairie) : **03 84 85 95 43**
En dehors de la permanence : **03 84 87 13 13**

Centre Communal d'Action Sociale

- CCAS : **03 84 85 90 21**
 - Le Centre Communal d'Action Sociale situé dans les locaux de la mairie se tient à la disposition des administrés pour toutes les questions relatives aux logements, aux aides financières et aux accompagnements de tous ordres.
 - Il constitue un relais entre les familles et les différents organismes et associations.
 - Il est un soutien vers les personnes en difficultés.

Se loger

A louer à Cousance

- Notre commune dispose d'un parc d'appartements de très bonne qualité au centre bourg.
Est actuellement disponible :
- T2 sud - 2° étage | 87 Grande Rue (haut de la mairie)
390.00 €
Pour tous renseignements : s'adresser en mairie aux heures d'ouverture. Tél : **03 84 85 90 21**
- Appartements sociaux Office Public de l'Habitat (HLM) à Lons le Saunier. Ce parc est important à Cousance.
Pour tous renseignements sur les disponibilités : appelez le **0820 200 039** à Lons-le-Saunier.

Eau et assainissement

L'eau que nous utilisons et que nous buvons à Cousance est de très bonne qualité, tant sur le plan de sa minéralité que sur le plan sanitaire.
Elle est issue d'une immense nappe phréatique dont la quantité ne nous a jamais fait défaut.
Notre commune assure sa propre gestion, en terme de captage puis de distribution.
Cette situation nous permet de vous offrir un prix d'un grande attractivité et positionne aussi son tarif à un niveau le plus bas du marché.

La facture comprend 3 niveaux : le prix du m³ d'eau, la taxe d'assainissement et la location du compteur.

Tarifs :

- Redevance eau : 1.00 € le m³
- Redevance assainissement : 1.05 €

Forfait location compteur et forfait entretien du branchement selon le diamètre des compteurs :

Ø	12 mois
15 mm	21.60 €
20 mm	34.80 €
30 mm	70.80 €
40 mm	140.40 €
60 et 65 mm	273.60 €

Autres tarifs

EAU :

- Fermeture ou ouverture d'un compteur ou d'un branchement : 40.00 €
- Résiliation d'un abonnement : 40.00 €
- Relevé d'index d'un compteur hors des relevés périodiques : 40.00 €

ASSAINISSEMENT

Travaux de recherche et de vérification de raccordement au réseau : 40.00 €

Salles communales

TARIFS 2016

LOCATION SALLES ET DIVERS

Salle des fêtes de la Grenette

	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	200 €	300 €
• Cuisine	100 €	140 €
• Réunion familiale pour 1 jour	100 €	170 €
• Réunion familiale pour 2 jours	150 €	250 €
• Supplément chauffage	Gratuit	90 €
• Réunion membres association	Gratuit	40 €
• Manifestation sur 1/2 journée	100 €	160 €
• Caution	200 €	200 €

Salle des Frères

(Grande salle + cuisine)	COUSANCE	EXTERIEUR
• Manifestation publique	Gratuit	170 €
• Cuisine	Gratuit	70 €
• Réunion familiale pour 1 jour	65 €	100 €
• Réunion familiale pour 2 jours	100 €	150 €
• Supplément chauffage	Gratuit	45 €
• Réunion membres association	Gratuit	30 €
• Manifestation sur 1/2 journée	Gratuit	85 €
• Réunion familiale en cas de décès	Gratuit	
• Caution	150 €	150 €

Agence Postale Communale

Salle arrière Gratuit pour les associations Cousançoises

Location de matériel

- Table : 2,50 € / jour
- Chaise : 0,50 € / jour
- Sono Grenette : 70 € + caution 400 €
- Sono portative : caution 100 €

Prestation tracteur

45 € l'heure de prestation occasionnelle pour utilisation du tracteur avec chauffeur et une remorque

Cimetière

TARIFS CIMETIERE 2016

- Inhumation 2 mètres carrés. Tarif des concessions :
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
- Crématisation. Tarif des concessions et dispersion :
 - COLUMBARIUM
30 ans : 400 €
50 ans : 800 €
 - CAVEAU URNE
30 ans : 200 €
50 ans : 400 €
 - JARDIN DU SOUVENIR
Tarif de dispersion : 100 €
Fourniture d'une plaque commémorative non gravée à apposer sur la stèle : 30 €

Fleurissement / embellissement

Les nouveaux bénévoles sont les bienvenus.
Renseignements mairie : **03 84 85 90 21**

Transports

Horaires TRAINS

- Départ gare de Cousance
Direction Bourg / Lyon
06 h 14 (sauf le dimanche)
08 h 11
18 h 17 (sauf le samedi)

Direction Lons / Besançon
07 h 43 (sauf week-end)
10 h 46
17 h 46
22 h 58 uniquement le vendredi et le dimanche
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Bourg / Lyon
Avec taxi gratuit depuis Cousance.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79** pour les usagers désireux d'utiliser les trains de 10 h 26 et 16 h 26.
10 h 26
16 h 26
21 h 26
- Départ gare de Saint-Amour : Pour Lons / Besançon
08 h 35
18 h 34 (sauf le samedi)
18 h 57 (uniquement le dimanche)
19 h 38

Revenir de Saint-Amour avec taxi gratuit.
Réserver la veille de votre voyage avant 17 h au **08 00 80 24 79** pour les usagers désireux d'utiliser les trains de 18 h 35 et 19 h 38.

Horaires BUS

(tarif universel et forfaitaire de 2 €)
Ligne 901 départ sur la Place du Marché - Cousance

- Départ Cousance pour Bourg
08 h 16 arrivée 09 h 15
12 h 51 arrivée 13 h 50
16 h 56 arrivée 17 h 55
- Départ Bourg pour Cousance
08 h 10 arrivée 09 h 09
12 h 15 arrivée 13 h 24
16 h 15 arrivée 17 h 24
- Départ Saint-Amour pour Cousance
06 h 47 arrivée 07 h 07
18 h 28 arrivée 18 h 50
- Départ Cousance pour Lons (gare)
07 h 07 arrivée 07 h 35
13 h 24 arrivée 13 h 52
17 h 24 arrivée 17 h 52
18 h 53 arrivée 19 h 30
- Départ Lons (gare) pour Cousance
07 h 45 arrivée 08 h 16
12 h 20 arrivée 12 h 51
16 h 25 arrivée 16 h 56
18 h 25 arrivée 18 h 56

Electricite

ERDF

Il vous accompagne dans vos demandes de raccordement électrique ou de déplacement d'un compteur et répond en lien avec le réseau d'électricité.

- Particuliers : **09 69 32 18 45**
- Professionnels : **09 69 32 18 46**
- Dépannage : **09 72 67 50 39**

Gaz

GRDF

Pour communiquer ou obtenir des informations lors d'incidents affectant le réseau de distribution : manque de gaz, odeur de gaz, accident, incidents

URGENCE SECURITE GAZ 24 H 24 ET 7J/7 : **0800 47 33 33**

Raccordement gaz de 7 h à 18 h du lundi au vendredi :
09 69 36 35 34

Téléphonie (orange)

Particuliers

- Accueil commercial : **1014**
- SAV : **1013**
- Assistance technique internet : **3900**

Professionnels

- Accueil commercial : **1016**
- SAV Pro : **1015**
- Assistance technique internet : **3901**

Entreprises

Accueil commercial : **0800 600 400**

Pour votre mobile conseils, vols, pannes : contacter le **700** ou **0800 100 740** ou **3970** (depuis une ligne fixe)

Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Levée du courrier

15 h 00 (boîte aux lettres Place du Marché)

Perception

(trésor public) - Beaufort - Tél : **03 84 25 02 82**

Horaires d'ouverture :

8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 00
sauf jeudi - mercredi et vendredi après-midi

Correspondants de presse

Le Progrès du Jura

M. Nicolas BROISSAND : **06 65 61 41 50**

La Voix du Jura

Mme Fabienne LACHAUD : **06 98 05 06 06**